



EURL Edith PALLU

42 avenue de la perrière
56100 LORIENT
contact@edithpallu.com
06.30.23.44.08

1

CHARTRE D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Edith PALLU SARL au capital de 3000 euros - 42 avenue de la perrière 56100 LORIENT

contact@edithpallu.com 06 30 23 44 08 www.edithpallu.com

R.C.S. LORIENT – N°Siret : 895 080 760 00013 – NDA : 53560975156 – ADELI : 56 93 0882 8

Qu'est ce que le handicap ?

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 définit le handicap de la façon suivante :

« Constitue un Handicap, toute **limitation d'activité ou restriction** de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une **altération** substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

2

LES FAMILLES DE HANDICAP

Handicap moteur Lombalgie, TMS1, rhumatisme, malformation, paralysie, AVC 2 ... Les personnes handicapées moteur rencontrent des difficultés à se déplacer, conserver ou changer de position, effectuer certains gestes. Elles ont parfois des difficultés à oraliser.

Maladies invalidantes Hypertension, insuffisance cardiaque, diabète, allergie, eczéma, cancer, épilepsie... les maladies invalidantes entraînent une restriction d'activité en termes de mobilité ou de quantité de travail à fournir, en durée ou en intensité.

Handicap psychique Névrose, TOC 3, phobies, addictions, dépression, ces différents troubles se caractérisent par des efforts permanents pour s'adapter et entrer en relation avec les autres ou des difficultés de concentration.

Handicap auditif Acouphène ou surdité légère à profonde, la perte auditive totale est rare. Le handicap auditif se caractérise par une difficulté, voire une impossibilité à percevoir et localiser les sons et la parole.

Handicap mental Trisomie 21, syndrome x fragile... Le handicap mental se traduit par des difficultés de réflexion, de conceptualisation, de communication et de décision.

Handicap cognitif Troubles de déficit de l'attention, hyperactivité, troubles DYS, troubles du spectre autistique... Le handicap cognitif se caractérise par l'altération des processus cérébraux permettant d'acquérir et de traiter des informations.

Handicap visuel Myopie, presbytie, strabisme, rétinite, daltonisme... Le handicap visuel a de nombreuses origines (congénitale, due à une maladie ou un accident). Il se caractérise par une perte de l'acuité visuelle pouvant aller jusqu'à la cécité.

1. Politique d'accessibilité et conditions d'accès

L'organisme de formation (OF) Edith PALLU organise des sessions de formation en présentiel et des bilans de compétences en présentiel et à distance.

Ces prestations sont accessibles aux publics en situation de handicap et respecte la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

3

L'OF Edith PALLU s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les bénéficiaires d'accéder à ses formations/bilans de compétences et de développer leur potentiel.

L'OF Edith PALLU met tout en œuvre pour rendre ses formations et bilans de compétences accessibles à tous les publics et met en place des mesures afin de prendre en compte les besoins particuliers liés au handicap.

Nos engagements :

- Les formations et bilans de compétences se déroulent dans des établissements recevant du public (ERP) ;
- Un référent handicap effectue une veille sur le champ du handicap, se forme et en tire les enseignements afin de faire évoluer les pratiques de l'OF ;

Conditions d'accès :

- Lors de l'évaluation des besoins de formation avec le commanditaire, nous interrogeons la participation éventuelle de PSH
- Au cours de l'entretien préalable à tout bilan de compétences, nous évoquons l'éventuelle situation de handicap et la nécessité d'une compensation
- Un questionnaire préalable à la formation avant l'entrée en formation est transmis via le commanditaire aux bénéficiaires pour recueillir notamment leurs besoins de compensation lié à une situation de handicap et leur communiquer directement les coordonnées du référent handicap
- Nous prenons en compte les besoins individuels des personnes et apportons les moyens de compensation nécessaires : matériel, humain, support, temps, etc.
- Nous assurons un suivi renforcé du stagiaire en situation de handicap afin d'anticiper d'éventuelles difficultés de suivi de la formation/du bilan, d'éviter toute rupture de formation/dans le bilan, d'assurer le bon déroulement et les ajustements éventuels des aménagements ou moyen de compensation mis en place
- Lorsque cela est nécessaire, nous orientons les PSH vers les organismes pouvant accompagner leur parcours : Agefiph, Cap Emploi, MDPH...

2. Aménagement et compensation

Anticiper les aménagements et compensations à mettre en œuvre permettra de sécuriser le parcours de formation / du bilan de compétences.

Quatre types d'adaptations pédagogiques peuvent être mises en place :

Les rythmes

- Rythme sur la journée, la totalité de la formation
- Besoin de pauses
- Gestion des absences
- Contenus, méthodologie, outils

L'accessibilité des supports

- Choix des méthodes adaptées aux capacités des stagiaires
- Évaluation

L'accessibilité des supports d'évaluation

- Adaptation du temps
- Environnement matériel et social

L'accessibilité des locaux

- Matériel adapté

3. Réseau de professionnels et les ressources

Au sein de l'OF Edith PALLU

Vous disposez au sein de l'organisme de formation Edith PALLU d'un référent handicap.

Ses missions :

- Favoriser l'insertion et l'intégration des personnes en situation de handicap en formation.
- S'appuyer sur un réseau de partenaires experts pour adapter nos prestations et équipements.
- Être force de proposition pour le développement de l'insertion des personnes en situation de handicap en repérant les problématiques et les axes d'amélioration.

Contact :

Edith PALLU

@ contact@edithpallu.com

06.30.23.44.08

Au niveau national

Le site d'information officiel pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants

<https://www.monparcours handicap.gouv.fr/>

Le site du secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des personnes handicapées.

Informations sur les aides et les prestations, les études et la formation, l'emploi, le logement, les transports, sports et loisirs.

<https://handicap.gouv.fr/>

La Ressource handicap formation de l'Agefiph est un interlocuteur privilégié pour vous appuyer dans les réponses aux obligations d'accessibilité et dans l'étude d'aménagements nécessaires à la compensation du handicap, notamment dans des cas de situations individuelles

<https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>

FIPHFH : Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique est un acteur essentiel de la politique handicap dans la Fonction publique.

<https://www.fiphfp.fr/>

France Travail, pour les demandeurs d'emploi du privé. C'est le référent handicap de France Travail qui assure les contacts avec les autres acteurs du service public de l'emploi, Cap Emploi et missions locales.

<https://www.pole-emploi.fr/actualites/le-dossier/pratique/emploi-et-handicap.html>

Au niveau local (Bretagne - Morbihan)

Le catalogue des acteurs locaux Bretagne

https://www.fiphfp.fr/sites/default/files/2025-12/HP-Bretagne_catalogue_des_acteurs_locaux_2025.pdf

MDA 56 La maison départementale de l'autonomie pour vous informer, évaluer vos droits à compensation, décider de vos droits et prestations

<https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/56>

CAP Emploi accompagne les PSH dans leur accès à l'emploi, leur maintien dans l'emploi et leur évolution professionnelle

<https://www.capemploi-56.com/>

Agefiph Bretagne

<https://www.agefiph.fr/bretagne>